

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle tenue par visioconférence le 9 juillet 2020 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur ; ledit comité administratif étant autorisé à siéger à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, pourvu que cette séance soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations entre les membres, suivant l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet  
M. Georges Décarie, préfet suppléant  
M. Daniel Bourdon, membre  
M. Denis Charette, membre  
M. Pierre Flamand, membre  
M. Normand St-Amour, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 30. La directrice générale vérifie les présences.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15422-07-20

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en y retirant les points suivants :

- 10.2 : Avis sur la non-conformité d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain
- 14.1 : Proposition de location des bureaux

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES**

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de juillet et août 2020.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15423-07-20

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 11 JUIN 2020**

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin

2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## **CORRESPONDANCE DES SERVICES**

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **PROVENANCE**

#### **SUJET**

Municipalité de Ferme-Neuve	Résolution   SUMI
Municipalité de Ferme-Neuve	Résolution   Camps de jour
Municipalité de La Macaza	Résolution   Camps de jour
Municipalité de La Macaza	Résolution   SUMI
Municipalité de La Macaza	Résolution   Demande d'aide financière – COVID-19
MAMH	Annonce volet FARR vitalisation
Mun. Chute-St-Philippe	Résolution   SUMI
MERN	Accusé de réception   Rapport de suivi de la mise en œuvre du PGMR 2019
MFFP	Ultimatum aux industriels forestiers de la région
MAMH	Invitation 16 juin 2020   Intervention sur la vitalité de l'industrie forestière en Outaouais et dans les Laurentides
MAMH	Rencontre du comité de sélection du FRR
MAMH	Transmission du rapport financier 2019   Groupe "Finances municipales"
MAMH	Avenant – Entente sectorielle 2019-003337 MAC LAU
Mun. Lac-du-Cerf	Résolution   SUMI
CIMA+	Correspondance en réponse à la rencontre du 28 mai et à la lettre du 5 juin
Mun. Notre-Dame-de-Pontmain	Entente de développement culturel (signée)   Convention d'aide financière
MAMH	Dépôt le 30 juin 2020 – Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques
MAMH	Dépôt d'un chèque début juillet 2020 – Programme de péréquation
CDCHL	Consultations pré-budgétaires en vue du budget 2021
MEIQ	Fonds local d'investissement – Sécurité civile – Entente de collaboration 2019-2023
CPÉRL	Projet régional en employabilité
MERN	Avenant – Prolongation de l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion des sablières, gravières et baux de villégiature sur les terres du domaine de l'État
Secrétariat à la jeunesse	Stratégie jeunesse – Demande d'extension acceptée
Bureau Marie-Hélène Gaudreau	Réponse – MRC-CA-15371-05-20   Demande d'aide financière au gouvernement du Québec pour les coûts de mise en œuvre des camps de jour
Citoyenne	Décision de d'une municipalité sans consultation

CPÉRL Comm. d'accès à l'Info. du Qc.	Rapport annuel et états financiers du CPÉRL Accusé de réception de la demande de Jean-Paul Viau
MEI	Programme d'Aide d'Urgence aux PMQ – Fin du contrat avec KPMG
Citoyen Connexion Laurentides MAMH	Demande de parrainage – Équipe FK Canada Mandat MEI – Relance économique Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité
Mun. Ferme-Neuve	Convention d'aide financière   Entente de développement culturel MCC-MRCAL 2018-2020
MSP	Dépôt du plan de sécurité civile des TNO de la MRCAL

### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

#### **PROVENANCE**

#### **SUJET**

MERN	Demande d'avis pour implantation d'un dépôt de bacs de déchets domestiques secteur lac Serpent Notre-Dame-du-Laus – Dossier 001256-19-915
Ville Mont-Laurier	Adoption du règlement 134-57 relatif au zonage

### **GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES**

#### **PROVENANCE**

#### **SUJET**

MFFP	Somme accordée   PADP
------	-----------------------

### **INGÉNIERIE**

#### **PROVENANCE**

#### **SUJET**

MTQ	Pont km 198 – Parc linéaire Le P'tit Train du Nord
-----	-------------------------------------------------------

\*\*\*\*\*

### **SERVICES FINANCIERS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15424-07-20

#### **REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES - JUN 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 55531 à 55695, totalisant 1 306 975.96 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 516887 à 516903 (élus), les numéros 516904 à 516956 (employés), et les numéros 516957 à 517009 (employés), totalisant 146 046.42 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15425-07-20

**REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - JUIN 2020**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements au montant de 90 432.05 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15426-07-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - JUIN 2020**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1374 à 1376, totalisant 621.35 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15427-07-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - JUIN 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 472 à 474, totalisant 531.27 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15428-07-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - JUIN 2020**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1115 à 1128, totalisant 23 874.45 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15429-07-20

**COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 17 547.98 \$, incluant les intérêts, au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15430-07-20

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 JUIN 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **RAPPORT DU PRÉFET**

Le préfet, M. Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Rencontre relativement à la maltraitance, 15 juin 2020
- Rencontre avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour et les représentants des régions Laurentides et Outaouais, quant à la crise forestière, à Thurso, le 16 juin 2020
- Rencontre de la Table des préfets, le 19 juin 2020
- Rencontre avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, le 22 juin 2020
- Présentation du rapport CIRANO quant à l'étude des facteurs d'attractivité de la région des Laurentides, le 30 juin 2020
- Rencontre avec le ministère des Affaires municipale et de l'Habitation quant aux sommes reçues dans le cadre du nouveau Fonds régions et ruralité, le 7 juillet 2020
- Assemblée générale annuelle du CLD d'Antoine-Labelle, le 8 juillet 2020

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

#### **Dossier IHV :**

- CA CTAL - 11 juin 2020
- Rencontre CIMA+ - 16 juin 2020
- Rencontre coordination Télécon – 7 juillet 2020
- Échanges avec les procureurs et réponse à la dernière communication de CIMA+
- Rencontre avec M. Kaven Davignon, directeur de la CTAL pour suivi Télécon – 8 juillet 2020
- Échanges avec les procureurs dans le cadre de l'appel d'offres ADM-22-2018 : Acquisition d'équipement réseau passif et échancier – 8 juillet 2020
- Échange avec Télécon – Acquisition d'équipement réseau passif – 8 juillet 2020
- Conseil d'administration CTAL - 8 juillet 2020
- Rencontre Télécon - Acquisition d'équipement réseau passif – 9 juillet 2020

#### **Ressources humaines :**

- Sélection de CV | Poste technicien en cartographie et géomatique – 15 juin 2020
- Entrevues | Poste technicien en cartographie et géomatique – 29 juin 2020
- Comité de gestion – 7 juillet 2020
- Formation gestion en mode télétravail – 15 juin 2020

**Ressources humaines | COVID19 :**

- Rencontre des employés du service de l'administration | État de situation COVID-19 – 22 juin 2020
- Fin des rencontres SST par service | Mesures SST à adopter au bureau – 6 juillet

**Incendie :**

- Échange MSP et municipalité de l'Ascension concernant exigence du schéma
- Rencontre d'information et formation dans le cadre du plan de mesures d'urgence des TNO – 29 juin 2020
- Rencontre d'information et formation dans le cadre du plan de mesures d'urgence des TNO – 29 juin 2020

**Cour municipale :**

- Rencontre avec les directions générales quant aux 3 règlements uniformisés (sécurité, paix et ordre / cannabis / animaux)

**Aménagement du territoire**

- Échange et analyse poste quant au poste de chargé de projet en environnement

**Communications :**

- Marketing territorial
  - Rencontre table RH et Visages Régionaux – 17 juin
- Autres communications et publicités
  - Début des travaux de la phase 2 : Aménagement d'un pôle touristique et communautaire sur le site de l'ancienne gare de Mont-Laurier
  - Le Conseil de la MRC octroie 5 000\$ au fonds d'urgence et de relance de Centraide Hautes-Laurentides
  - Le plan de gestion des matières résiduelles et ses nombreux succès
  - Fermeture du Pont H-064-045\_Ruisseau du Diable
  - Les mairesses et maires de la MRC d'Antoine-Labelle n'adopteront pas le mode d'élection du préfet au suffrage universel
  - La Fondation de la MRC pour l'environnement octroie des aides financières pour trois activités à caractère environnemental
  - Octroi de contrat pour l'élaboration de plans et devis pour le rétablissement du lien au km 198 du parc linéaire le P'tit Train du Nord

**Culture :**

- Entente de développement culturel
  - Démarches de renouvellement de l'entente
- Patrimoine immobilier
  - Rencontre dossier de la façade de la Cathédrale de Mont-Laurier | 17 juin

**Comité jeunesse :**

- Rédaction cadre régissant et code d'éthique
- Séance extraordinaire du comité AD\_Vision | 7 juillet

**Parc linéaire :**

- Communications MTQ – pont km 198
- Démarches pour nettoyage des installations sanitaires les samedis et dimanches
- Visites de chantier gare Mont-Laurier | 15 et 22 juin et 6 juillet
- Réunions de chantier gare de Mont-Laurier | 25 juin et 7 juillet

**Autres :**

- Présentation des 4 volets du nouveau Fonds régions et ruralité du MAMH – 17 juin 2020
- Rencontre planification archivage – 17 juin 2020
- Conseil d'administration du CLD – 18 juin 2020
- Table des préfets – 19 juin 2020
- Conseil de la MRC – 23 juin 2020
- Rencontre CPÉRL | Priorisation des projets régionaux – 25 juin 2020
- Présentation du rapport CIRANO – 30 juin 2020
- Discussion Raymond Chabot pour mandat lac à l'épaule – 30 juin 2020
- Discussion Grisvert pour mandat lac à l'épaule – 2 juillet 2020
- Discussion MAMH pour nouveau FRR – 7 juillet 2020

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15431-07-20

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359  
ET 482**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 11 juin au 9 juillet 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15432-07-20

**DEMANDE À LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)  
QUANT AU LANCEMENT DE LA PROGRAMMATION 2020-2021 DES  
PROGRAMMES RÉNORÉGION ET PYRRHOTITE**

ATTENDU que la MRC est partenaire de la Société d'Habitation du Québec et administre sur son territoire les Programmes d'amélioration de l'habitat, dont le Programme RénoRégion et le Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite;

ATTENDU que la programmation 2019-2020 des programmes d'amélioration de l'habitat terminait le 31 mars 2020 et que la programmation 2020-2021 débutait le 1er avril 2020;

ATTENDU que plus de 3 mois se sont écoulés depuis le début de la nouvelle programmation, mais qu'aucun budget n'a encore été rendu disponible pour le Programme RénoRégion et le Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite;

ATTENDU que le gouvernement provincial s'était engagé pour une période de 3 ans en adoptant un budget provincial prévoyant des sommes de 12,37M\$ par année pour les programmations 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 du Programme RénoRégion;

ATTENDU que la MRC a reçu plus de 200 demandes pour participer au Programme RénoRégion;

ATTENDU qu'un nombre important de propriétaires à faible revenu sont dans l'attente du lancement du programme RénoRégion pour pallier à des problèmes majeurs affectant leur résidence, dont des problèmes pouvant compromettre leur santé et leur sécurité;

ATTENDU que des propriétaires sont dans l'attente de l'annonce des budgets du Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite afin de sécuriser leur résidence affectée par ce problème;

ATTENDU que le lancement des budgets pour le Programme RénoRégion et le Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite contribueraient à la relance économique pour les entrepreneurs et fournisseurs de la région suite au ralentissement causé par la crise sanitaire due au COVID-19;

ATTENDU que tout délai supplémentaire dans l'annonce des budgets risque de repousser l'exécution des travaux pendant des saisons moins propices à leur réalisation;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de demander à la Société d'habitation du Québec d'octroyer dans les meilleurs délais les budgets pour le Programme RénoRégion et le Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15433-07-20

**DEMANDE D'APPUI DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP QUANT À UNE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DANS LE CADRE DES ENTENTES RELATIVES À LA POURSUITE DE CERTAINES INFRACTIONS PÉNALES, AU SOUTIEN FINANCIER DES COURS MUNICIPALES DANS LEUR PASSAGE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ET DE L'ACCÉLÉRATION DE L'IMPLANTATION DES CONSTATS D'INFRACTION ÉLECTRONIQUES**

ATTENDU la demande d'appui de la Ville de Rivière-du-Loup, reçue le 29 juin 2020;

ATTENDU que le traitement de certaines infractions pénales devant la cour municipale ainsi que les auditions des procès tenues en journée et en soirée à MRC d'Antoine-Labelle contribuent à une meilleure accessibilité à la justice pour les citoyens des municipalités desservies en respectant ainsi le concept de justice de proximité énoncé à l'article 1 de la *Loi sur les cours municipales*;

ATTENDU que l'entente relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipale commune de la MRC d'Antoine-Labelle intervenue entre le Ministre de la Justice du Québec, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) concernant les constats d'infractions délivrés au nom du DPCP pourrait être modifiée, afin d'inclure les infractions relatives au Code de la sécurité routière commises sur les autoroutes;

ATTENDU qu'une telle modification permettrait de désengorger la Cour du Québec et d'assurer un meilleur délai quant au traitement des constats d'infraction émis sur les autoroutes tout en favorisant une meilleure rentabilité des cours municipales;



ATTENDU que ces principes sont applicables pour une grande majorité des cours municipales au Québec;

ATTENDU que la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle doit s'adapter aux changements technologiques pour assurer la sécurité des usagers et le respect des directives émises par le juge municipal en ce qui concerne les salles d'audience, telles que les auditions des témoins et des défendeurs par visioconférence et la numérisation de la preuve en salle d'audience;

ATTENDU que les changements apportés favoriseront l'accès à la justice pour les défendeurs et témoins qui ne peuvent se déplacer pour assister aux procès;

ATTENDU que pour ce faire, la MRC d'Antoine-Labelle a dû et doit acquérir de nouveaux équipements tels que rétroprojecteurs, ordinateurs, écrans visuels, caméra, achat d'une licence pour la visioconférence et acquisition de mobilier supplémentaire;

ATTENDU que la numérisation de la preuve de la poursuite dans les dossiers constitue un défi et un enjeu majeur à court terme pour les cours municipales;

ATTENDU que les cours municipales sont toujours dans l'attente de connaître les échéanciers de la Sûreté du Québec pour l'implantation et la mise en fonction des constats d'infraction électroniques dans les autopatrouilles, afin que les constats d'infraction, les rapports d'infraction, les compléments et les photographies soient téléchargés numériquement dans le système informatique des cours municipales;

ATTENDU qu'afin de respecter les directives émises par le juge municipal, la poursuite doit maintenant déposer l'ensemble de la preuve de façon numérisée;

ATTENDU que le travail pour la poursuite est colossal, car dans tous les dossiers judiciairisés, la poursuite doit numériser tous les documents contenus au dossier pour être déposés devant le juge tels que le constat d'infraction, le rapport d'infraction, le complément, les photographies alors que l'implantation des constats électroniques par la Sûreté du Québec réglerait cette situation pour l'ensemble des cours municipales;

ATTENDU que plusieurs corps policiers municipaux utilisent déjà les constats électroniques et que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) est déjà en mesure de traiter électroniquement ces constats;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle appuie la Ville de Rivière-d-Loup et demande au gouvernement du Québec et au ministère de la Justice du Québec de revoir les ententes en vigueur relatives à la poursuite de certaines infractions pénales devant les cours municipales, afin de permettre que les constats d'infraction délivrés sur les autoroutes au nom du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) puissent être déposés devant les cours municipales;

Il est de plus résolu de demander le soutien financier des cours municipales dans leur passage à l'ère du numérique afin que celles-ci puissent acquérir les équipements et le mobilier requis pour répondre aux nouvelles règles de fonctionnement qui leur sont imposées;

Il est de plus résolu de demander d'accélérer l'implantation et la mise en fonction des constats d'infraction électroniques dans les autopatrouilles de la

Sûreté du Québec, partout sur le territoire québécois, afin que les constats d'infraction, les rapports d'infraction, les compléments et les photographies soient versés de façon numérique dans le système informatique des cours municipales, le plus rapidement possible;

Il est également résolu que copie de la présente résolution soit transmise au Ministre de la Justice du Québec, M. Simon Jolin-Barrette.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15434-07-20

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE TÉMISCAMINGUE QUANT À L'ACCESSIBILITÉ INTERNET POUR TOUS LES CANADIENS**

ATTENDU la demande d'appui reçue de la MRC de Témiscamingue quant à l'accessibilité Internet pour tous les canadiens, au terme de la résolution 06-20-235;

ATTENDU que l'évolution des technologies numériques et le virage pris pour une utilisation accrue de ces technologies dans toutes les assises de la société;

ATTENDU que la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace ou inaccessible;

ATTENDU que le gouvernement s'est engagé déjà à plusieurs reprises à régler les problèmes de connectivité internet mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence;

ATTENDU que le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordable;

ATTENDU que l'absence de connexion internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle;

ATTENDU que la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un internet haute-vitesse performant et abordable est un service essentiel;

ATTENDU que la présente demande est le reflet du rapport d'experts commandé par le gouvernement (le Rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les Canadiens;

ATTENDU que la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence;

ATTENDU un décalage important entre le Canada rural et celui des villes, entre le Québec rural et le Québec urbain;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Témiscamingue et de demander l'intervention du gouvernement fédéral pour que le CRTC déclare les services d'Internet haute vitesse et la téléphonie cellulaire comme services essentiels et qu'il y soit souscrit les énergies et les sommes requises très rapidement.

Il est de plus résolu de demander au gouvernement du Québec de déclarer les services d'Internet haute vitesse et téléphonie cellulaire à titre de services publics obligatoires et que les services se déploient à un prix comparable dans toutes les régions du Québec.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE ROUVILLE QUANT À LA NOUVELLE DISPOSITION CONCERNANT L'APPUI REQUIS AUX DEMANDES D'EXCLUSION DÉPOSÉES PAR UNE MUNICIPALITÉ LOCALE DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)**

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC de Rouville quant à la nouvelle disposition concernant l'appui requis aux demandes d'exclusion déposées par une municipalité locale de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et décident de ne pas donner suite.

\*\*\*\*\*

**DEMANDE DE DON DE LA CROIX-ROUGE CANADIENNE**

La directrice générale informe les membres de la demande de don reçue de la Croix-Rouge Canadienne. Étant donné que cette demande est reçue dans chacune des municipalités, le soin de répondre à cette demande est laissé libre à chacune d'entre elles.

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15435-07-20

**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

ATTENDU que le ministère de la Culture et des Communications (MCC) votera les crédits pour les prochaines ententes de développement culturel le 18 août prochain et que les négociations de renouvellement des ententes de développement culturel débuteront en septembre 2020;

ATTENDU que l'entente de développement culturel actuelle se termine le 31 décembre 2020;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'informer le MCC que la MRC d'Antoine-Labelle désire renouveler l'entente de développement pour la période 2021-2023.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15436-07-20

**SUIVI QUANT À L'OFFRE DE SERVICE QUANT AU LAC-À-L'ÉPAULE 2020**

ATTENDU que la MRC a sollicité des offres de services pour l'octroi du contrat ADM-04-2020 pour la tenue de consultations et l'élaboration d'un plan d'action pour l'utilisation des montants qui lui ont été attribués pour la période 2020-2024 dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) ;

ATTENDU que, conformément au *Règlement numéro 493 relatif à la gestion contractuelle*, ce contrat peut être octroyé de gré à gré;

ATTENDU le dépôt de la recommandation de l'adjointe à la direction générale aux activités administratives du 8 juillet 2020;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, selon sa proposition M-20-134, pour un montant de 22 420,13 \$, incluant les taxes, et d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la MRCAL l'entente ainsi que tout document nécessaire à cette offre de service.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15437-07-20

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES (FDT) POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2019  
AU 31 MARS 2020**

ATTENDU l'entente relative au Fonds de développement des territoires signée le 14 septembre 2015 et ainsi que l'addenda #1 signée le 9 janvier 2017 entre la MRC d'Antoine-Labelle et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

ATTENDU que l'article 20 de cette entente prévoit l'adoption d'un rapport d'activités conforme aux exigences de l'annexe A de ladite entente;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport annuel d'activité du Fonds de développement des territoires couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE D'INGÉNIERIE**

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE**

Mme Julie Desrochers, directrice du service d'ingénierie présente le résumé des activités réalisées lors du mois précédent.

**Services aux municipalités**

- Suivis et dépôts des demandes d'aide financière au programme PAVL et mise à jour des dossiers suivant la réception des rapports.
- Finalisation des dossiers en cours (plans et devis, estimation, demandes d'aide, et/ou en attente de commentaires /approbations) :
  - Chute-Saint-Philippe | Réfection Montée des Chevreuils entre l'intersection Chemin du Tour du Lac David Nord et Chemin du Barrage (± 3km) | 2020-CSP-02
  - Lac-Saint-Paul | Chemin des Courbes | 2020-LSP-01
  - Ferme-Neuve | Rang 1 Wurtèle : Étude de scénarios et réfection (3 zones instables) | 2020-FN-02/03
  - Ascension | Chemin de la Rivière-Rouge (± 2km) | 2020-ASC-02/03
  - Rivière-Rouge | Remplacement des terrains de tennis 2019-2020 | 2020-RR-01

- Lac-des-Écorces | Estimation avec scénarios des coûts Chemin des 4 Fourches entre Chemin du Pont et Route 311 | 2020-LDE-01
- Début des nouveaux dossiers selon la planification annuelle :
  - Ascension | Chemin du Lac Gros Brochet : remplacement ponceau| 2020-ASC-04/05
  - Nomingue | Chemins Faucons | 2020-NOM-04/05
- Suivis des dossiers en cours de chantier (accompagnement) :
  - La Macaza | Chemin de l'aéroport| 2020-MAC-01
  - Mont-St-Michel | Chemin Tour du Lac Gravel Phase 1 | 2020-MSM-01/02
- Relevés d'arpentage :
  - La Macaza | Chemin des Chutes : Étude de scénarios pour la correction de la courbe et du talus | 2020-MAC-04
  - Ferme-Neuve | Rang 4 Moreau : Relevés des HE et arpentage pour finalisation des plans pour le remplacement des ponceaux au chaînage.

**Parc linéaire :**

- Pont km 198 :
  - Contrat octroyé à WSP pour la réalisation des plans et devis;
  - Coordination avec Sentier Transcanadien.
- Projet d'investissement de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord (2M\$) :
  - Relevés et plans et devis préliminaires
- Pont Noir à Nomingue :
  - Suivi et coordination

**PISRMM :**

- Coordination pour approbation du Plan d'intervention par MTQ (rapport reçu, commentaires à venir).

**Comités/Formations/RH/Rencontres/Autres :**

- Rencontres hebdomadaires de coordination d'équipe;
- Conseil des maires (23 juin);
- Comité de gestion

\*\*\*\*\*

**SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

**RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, aux activités du service, entre autres, la participation à une formation web sur la jurisprudence récente en évaluation et l'installation du logiciel et envoi des premières correspondances pour les demandes d'auto déclaration, la mise à jour des rôles et revisite, les revisites et l'équilibrage des rôles 2021-2022-2023.

\*\*\*\*\*

**DÉLAI POUR REPORTER LE DÉPÔT DE CERTAINS RÔLES  
D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

ATTENDU les deux mois de retard pour la visite des ventes utilisées pour les rôles 2021, entre autres dû aux recommandations émises dans le cadre de la pandémie de COVID-19;

ATTENDU la mise à jour du logiciel reçue récemment pour la méthode du coût obligeant à refaire certaines étapes;

ATTENDU que l'adoption du projet de loi 48, obligera à modifier les inscriptions au rôle pour l'année 2020 et 2021;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du service de l'évaluation foncière de reporter, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2020, la date limite de dépôt des rôles d'évaluation des municipalités suivantes :

- Notre-Dame-du-Laus (79005)
- Lac-du-Cerf (79015)
- Kiamika (79025)
- Nomingue (79030)
- L'Ascension (79050)
- Chute-Saint-Philippe (79065)
- Mont-Saint-Michel (79110)

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**DEMANDE POUR REPORTER LA DATE LIMITE DE RÉPONSE DE  
L'ÉVALUATEUR**

ATTENDU les deux mois de retard pour la visite des propriétés visées, entre autres dû aux recommandations émises dans le cadre de la pandémie de COVID-19;

ATTENDU l'absence de certains membres du personnel;

ATTENDU l'article 138.3 de la *Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1)*.

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du service de l'évaluation foncière de reporter, au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre 2020, la date limite de réponse de l'évaluateur aux demandes de révisions pour les municipalités suivantes :

- Notre-Dame-de-Pontmain (79010)
- Lac-Saguay (79060)
- Ferme-Neuve (79097)
- Lac-Saint-Paul (79105)
- Sainte-Anne-du-Lac (79115)
- TNO (NR790)

Il est de plus résolu d'accepter la demande du service de l'évaluation foncière de reporter, au plus tard le 11 décembre 2020, la date limite de réponse de l'évaluateur aux demandes de révisions pour les municipalités suivantes, conditionnellement à leur consentement :

- Rivière-Rouge (79037)
- La Macaza (79047)

\*\*\*\*\*

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE****RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

**Situation télétravail**

- 8 employés en poste au bureau (3 terrain) / 3 en TT
- Rapport journalier des tâches effectuées

**Calendrier des rencontres**

- TGIRT Sud (17 juin)
- Comité vigilance RIDR (18 juin)
- Sélection et entrevues géomatique (15-29 juin)
- Formation PMU (29 juin)
- Comité de gestion (7 juil.)
- Forum VHR (7 juil.)
- Formation télétravail : Gestion à distance (8 juil.)

**Service aux municipalités / citoyens**

- Assemblée générale annuelle de la Société de développement du réservoir Kiamika (16 juin)
- Conseil d'administration du Parc régional du Poisson Blanc (18 juin)
- Assemblée générale annuelle du Parc régional Montagne du Diable (11 juin)

**Gestion (ententes et conventions)****Baux de villégiature :**

- Signature de l'avenant à l'entente
- Prolonger jusqu'à 31 mars 2021

**Cours d'eau :**

- Inspection Kiamika cours d'eau Forget (dossier d'entretien)
- Cours d'eau Bissonnette : inspection des travaux avec ingénieur, travaux correcteurs à réaliser. Communications avec la municipalité.
- Suivi cours d'eau Boie – LDE
- Lac Sagway – problématique barrage de castors

**TPI :**

- Rencontre avec municipalité de Lac-du-Cerf – Parc de la Biche
- Analyse de dossiers / Demande d'échange
- Rapports annuels

**Planification et travaux sur les TPI**

- Dépôt au MFFP de la programmation annuelle des interventions forestières (PRAN);
- Suivi de qualité et validation des résultats des inventaires acéricoles 2020;
- Inventaire et analyse des données du bloc 072 à La Macaza;
- Élaboration du contrat de gré à gré et discussion avec le contracteur

pour les travaux de scarification dans le chantier chablis Lac Pierre, situé dans le ravage du Lac David;

- Demande de plants pour reboiser le chantier chablis Lac Pierre;
- Compilation et analyse des données d'inventaire, élaboration des directives de martelage et appel d'offres pour le martelage du chantier Lac Lafleur;
- Communication avec les voisins des blocs des TPI afin de discuter des droits de passage nécessaires pour les travaux forestiers 2020.

#### **Aménagement du territoire**

- Dossier TIAM : Projet de règlement et rapport de consultation publique
- SADR3 : Dépôt des chapitres 8 à 11 à la commission d'aménagement. Chapitre sur les transports en relecture
- PRMHH : Suivi de la cartographie
- Dossier aires protégées : Rapport de recommandation MELCC
- Mandats en urbanisme : LDC et NDP transmis pour commentaires
- Modification du SAR dossier Beaugard : Entamé CM juin
- Support aux inspecteurs / Absence technicienne

#### **TNO**

- Début saison en forêt
- Suivi des permis
- Entretien LETI

#### **PDZA**

- Bilan des fiches projets / révision du PDZA
- Préparation du sondage auprès des intervenants
- Début de rédaction

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15440-07-20

#### **AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 133-4**

ATTENDU que la Ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 133-4 modifiant son règlement numéro 133 relatif aux conditions de délivrance des permis de construction;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 133-4 de la Ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15441-07-20

#### **AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 134-57**

ATTENDU que la Ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 134-57 modifiant son règlement numéro 134 relatif au zonage;



ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 134-57 de la Ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15442-07-20

**OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES  
SUR INVITATION AMGT-04-2020 : TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT  
SECTEUR LAC PIERRE**

ATTENDU la demande de prix AMGT-04-2020 quant aux services contractuels de préparation de terrain - déblaiement au secteur Lac Pierre en TPI;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, le contrat de gré à gré, suite à la demande de prix AMGT-04-2020, quant aux services contractuels de déblaiement au secteur Lac Pierre en TPI d'un montant maximum de 10 000 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15443-07-20

**OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES  
SUR INVITATION AMGT-05-2020 : TRAVAUX DE MARTELAGE  
SECTEUR LAC LAFLEUR**

ATTENDU la demande de prix AMGT-05-2020 quant aux services contractuels de martelage en TPI;

ATTENDU le dépôt des soumissions et l'ouverture de celles-ci le 8 juillet 2020;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'octroyer de gré à gré le contrat AMGT-05-2020 quant aux services contractuels de martelage au secteur Lac Pierre en TPI à Services Forestiers Lachaine et Frères Inc. pour un montant de 5 817,00 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15444-07-20

**OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES  
SUR INVITATION AMGT-06-2020 : TRAVAUX DE REBOISEMENT  
SECTEUR LAC PIERRE**

ATTENDU la demande de prix AMGT-06-2020 quant aux services contractuels de régénération artificielle-reboisement au secteur Lac Pierre en TPI;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la

MRC d'Antoine-Labelle, le contrat de gré à gré, suite à la demande de prix AMGT-06-2020, quant aux services contractuels de reboisement au secteur Lac Pierre en TPI d'un montant maximum de 5 000 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15445-07-20

**OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES  
SUR INVITATION AMGT-07-2020 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE CHEMIN SECTEUR LA MACAZA**

ATTENDU la demande de prix AMGT-07-2020 quant aux services contractuels de construction de chemin au secteur La Macaza en TPI;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, le contrat de gré à gré, suite à la demande de prix AMGT-07-2020, quant aux services contractuels de construction de chemin au secteur La Macaza en TPI pour un montant maximum de 14 500 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES  
NATURELLES**

**RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE**

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Tenu des rencontres d'équipe pour prioriser le travail et partager les dossiers, lundi matin et milieu semaine;
- Participation aux comités de gestion de la MRCAL;
- Préparation et tenu de la TGIRT Sud, le 17 juin;
- Préparation et tenu de la rencontre du comité sur les compartiments d'organisation spatiale (COS), le 22 juin;
- Réception de la lettre du ministre Pierre Dufour confirmant l'enveloppe budgétaire du PADP pour la prochaine année, le 22 juin;
- Présentation du nouveau calendrier des travaux aux représentants du MFFP, le 23 juin;
- Préparation et tenu de la rencontre du comité sur le développement de l'industrie régionale acéricole, le 7 juillet;
- Préparation et tenu de la rencontre du comité sur les habitats fauniques, le 8 juillet;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15446-07-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - JUIN 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant

les numéros 8433 à 8456, totalisant 22 154.44 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15447-07-20

**REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS DES TNO - JUIN 2020**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements des TNO au montant de 3 405.99 \$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15448-07-20

**ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS AU 30 JUIN 2020**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses des Territoires non organisés au 30 juin 2020.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SERVICE DU PERSONNEL**

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15449-07-20

**EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN EN CARTOGRAPHIE ET GÉOMATIQUE, CLASSE IV, POSTE OCCASIONNEL, À TEMPS COMPLET**

ATTENDU le plan de relève présenté lors du processus budgétaire 2020 quant au départ à la retraite en juillet 2021 de la cartographe de la MRC;

ATTENDU que celle-ci a débuté sa pré-retraite depuis le 30 avril 2018;

ATTENDU la tenue du concours 20-AM-02 pour le poste de technicien en cartographie et géomatique, poste occasionnel et les entrevues du 29 juin 2020;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Charles Chevrier-Dion afin de combler un poste occasionnel de technicien en cartographie et géomatique classe IV, à temps complet, pour une période de 24 mois, soit du 10 août 2020 au 5 août 2022, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15450-07-20

**MODIFICATION À LA RÉSOLUTION MRC-CA-15420-06-20 QUANT AU POSTE DE CHARGÉ(E) DE PROJET À L'ENVIRONNEMENT, CLASSE IV, POSTE OCCASIONNEL À TEMPS COMPLET**

ATTENDU la résolution MRC-CA-15420-06-20 quant au poste de chargé(e) de projet à l'environnement, classe IV, poste occasionnel à temps complet;

ATTENDU que la description de poste a dû être révisé et actualisé aux besoins actuels;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-15420-06-20, afin de que le poste de chargé(e) de projet à l'environnement soit une classe V plutôt qu'une classe IV.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION MRC-  
CA- 15451-07-20

**AUTORISATION AU COMITÉ DE SÉLECTION DE LA MRC  
D'ANTONIE-LABELLE DANS LE CADRE DU PROCESSUS  
D'EMBAUCHE DU POSTE DE CHARGÉ(E) DE PROJET À  
L'ENVIRONNEMENT, CLASSE V, POSTE OCCASIONNEL À TEMPS  
COMPLET**

ATTENDU la tenue du concours 20-AM-03 quant au poste de chargé(e) de projet à l'environnement, classe V, poste occasionnel, à temps complet;

ATTENDU les besoins immédiats au service de l'aménagement du territoire;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser le comité de sélection à confirmer l'embauche suite aux candidatures reçues.

ADOTPÉE

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

Aucun contribuable ne se manifeste.

\*\*\*\*\*

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 15 h 30.

\*\*\*\*\*

---

Gilbert Pilote, préfet

---

Me Mylène Mayer, directrice générale  
et secrétaire-trésorière